



La Flamengrie

N° 132

Bulletin d'informations municipales de Mai 2022



Mairie de LA FLAMENGRIE

54 route nationale

02260 LA FLAMENGRIE

Tel 03 23 97 26 21

Fax 03 23 97 33 50

Mail mairie.laflamengrie@wanadoo.fr

Site internet www.laflamengrie.fr

Facebook Mairie Flamengrie

Ouverture du secrétariat de mairie :
Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30

Bulletin imprimé par la mairie de La Flamengrie

INFORMATIONS PRATIQUES

PERMANENCE DU MAIRE : M. Jean FOURDRIGNIER

Chaque jour ouvrable entre 11 heures et 12 heures ou sur rendez-vous le mercredi de 17H00 à 19H00

Tel : 06 87 14 77 33 **E-mail** maire.laflamengrie@orange.fr

PERMANENCE DES ADJOINTS : Sur rendez-vous

Pierre ALLONSIUS **Tel :** 06 37 94 10 65 **E-mail** allonsius.pierre@gmail.com
Les lundi, mercredi, vendredi de 10H00 à 12H00

Marie DETERME **Tel :** 07 68 17 09 56 **E-mail** haiebergere@free.fr
Les mardi, jeudi 10H00 à 12H00

Stéphane CUISSET **Tel :** 06 40 26 81 43 **E-mail** stephanecuisset02@gmail.com
A convenir

SOMMAIRE

PAGE 3	Edito de Marie DETERME
PAGE 4	Consultation Citoyenne
PAGE 7	Atelier Tac-Tic
PAGE 8	Notes biographiques de Mme TRIQUENEUX
PAGE 9	Mot de Pierre sur les travaux
PAGE 10	Installations des bennes à verres Hauts de France propres
PAGE 11	Projet Demos
PAGE 12	Calendrier La Fraternelle Concours des maisons fleuries 2022
PAGE 13	Nouvelles activités professionnelles
PAGE 14	Rallye des boucles capelloises
PAGE 15	Délibérations d'antan
PAGE 16	Compte rendu commission environnement
PAGE 17	Compte rendu des Conseils municipaux
PAGE 27	Etat Civil
PAGE 28	Chasse aux œufs
PAGE 29	Jeunes Pousses
PAGE 30	Agenda
PAGE 31	Infos utiles
PAGE 32	Programme Fête de Printemps



L'EDITO de Madame l'Adjointe

Chères *Flamengroises*, Chers *Flamengrois*,

Les beaux jours arrivent avec, je l'espère, la fin de la guerre en Ukraine, de la pandémie et qu'enfin cet été qui arrive à grands pas, apporte à Tous un peu d'optimisme dans cette grisaille.

Le budget 2022 a été voté sans avoir à augmenter les Impôts, il nous reste maintenant à œuvrer pour que tous nos projets prennent forme.

A ce jour le maximum de nos demandes de subventions a été accordé.

Je profite de cet éditorial pour remercier ceux d'entre Vous qui ont répondu à notre Consultation Citoyenne, vous en trouverez les « résultats » dans ce Bulletin.

Les travaux d'accès au terrain de sports démarrent et nous espérons que pour la rentrée scolaire, les enfants de la Flamengrie ainsi que les plus grands pourront y accéder facilement et s'y décontracter en toute liberté et toute sécurité.

Nos deux employés des services techniques continuent à entretenir le village. Cette année encore nous voyons des fleurs sortir de terre aux entrées principales du village. Suivez leurs exemples, amenez de la couleur et de la gaieté aux façades des maisons, dans vos cours et parcs... tous ensemble égayons notre vie de tous les jours.

Les manifestations qui avaient lieu dans la commune mais qui avaient dû être suspendues ces deux dernières années vont enfin pouvoir à nouveau rassembler tous nos concitoyens.

Après le passage du Rallye des Boucles Capelloises et la Chasse aux Œufs, la prochaine occasion de nous retrouver sera la Brocante, organisée le 8 mai dans les rues du centre du village avec les manèges installés sur la place de la mairie.

Le repas des Aînés est prévu pour le 11 mai dans la petite salle des fêtes.

Les feux de la Saint-Jean et le repas Républicain du 14 Juillet sont également programmés.

Participez nombreux à ces différentes manifestations, que notre village reprenne vie.

Enfin, je souhaite à Tous un merveilleux printemps et un aussi bon été ainsi que de très bonnes vacances dans un village agréable.

Marie DETERME

Consultation Citoyenne

Voici une synthèse des résultats de la Consultation Citoyenne concernant l'aménagement des locaux communaux situés au 40 RN2.

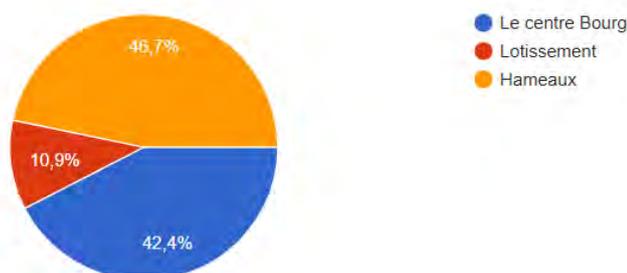
Vous êtes **92** à avoir répondu, et vos réponses vont nous permettre d'orienter les réflexions de l'architecte afin de chiffrer la faisabilité.

Lorsque que le conseil municipal aura reçu une estimation de l'investissement à réaliser, ainsi que des financements possibles, la décision sera prise de continuer ou non le projet.

Une réunion d'information publique sera alors organisée pour vous informer.

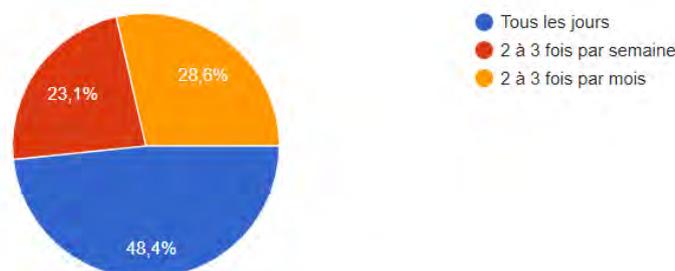
Quel secteur de la commune habitez-vous ?

92 réponses

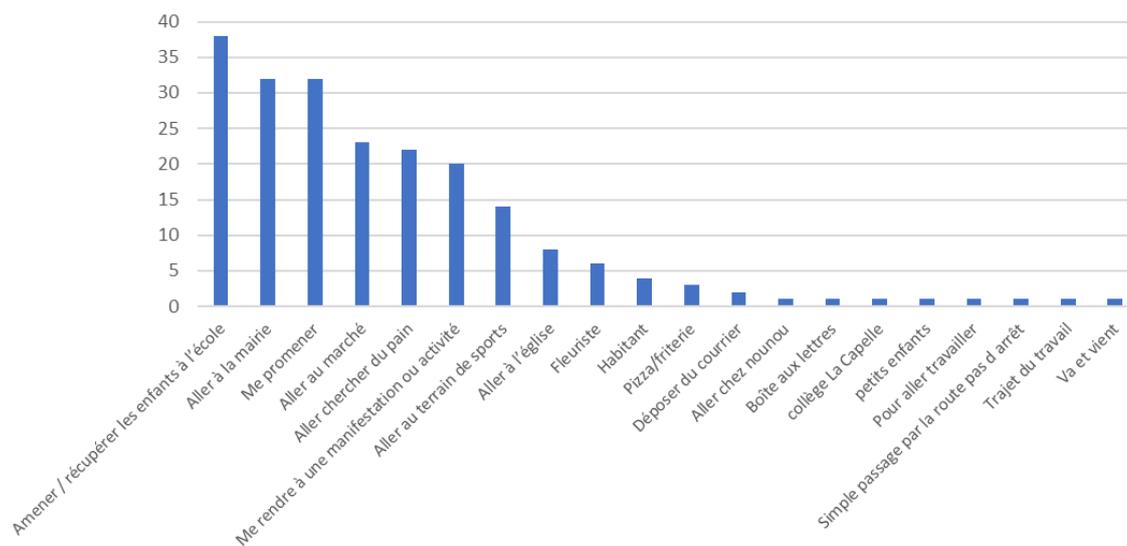


A quelle fréquence vous rendez-vous au centre bourg ?

91 réponses

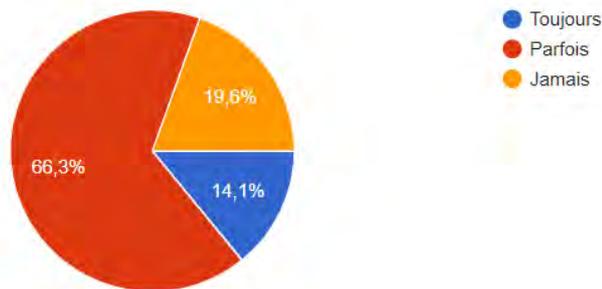


Pour quelle raison y allez-vous ?

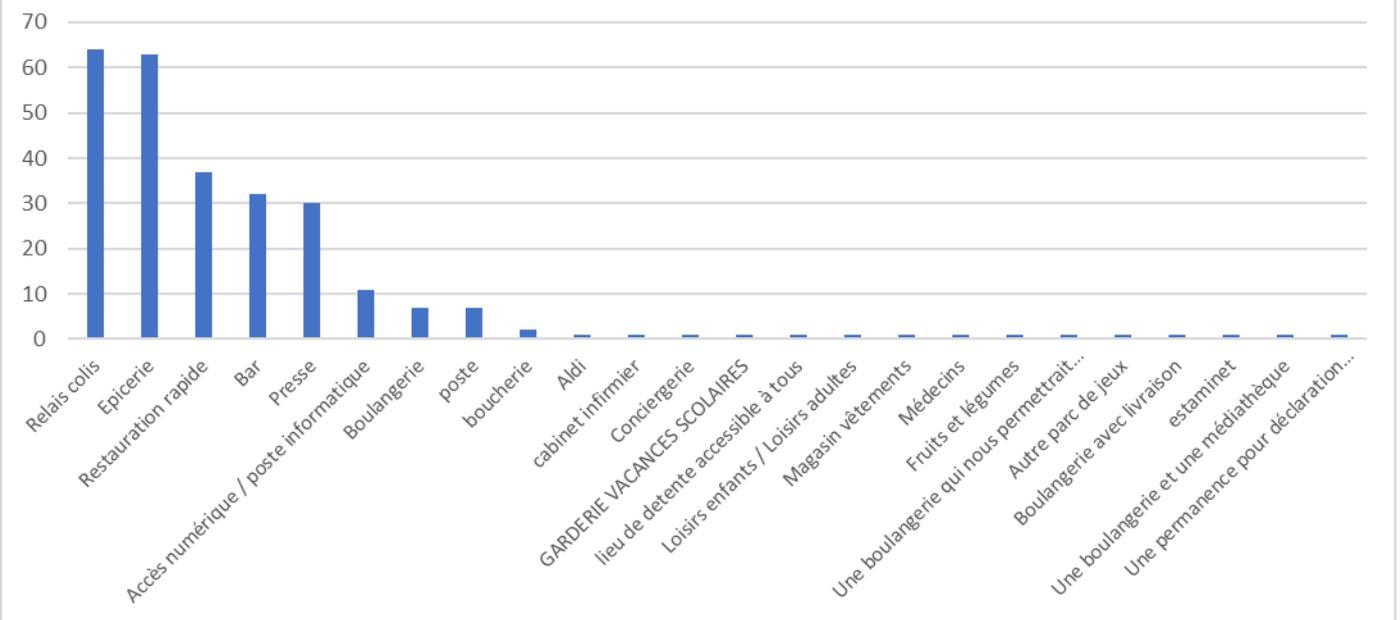


Assistez-vous aux manifestations organisées par les associations communales et/ou intercommunales ?

92 réponses



De quels services avez-vous besoin et que l'on ne trouve pas dans notre commune ?

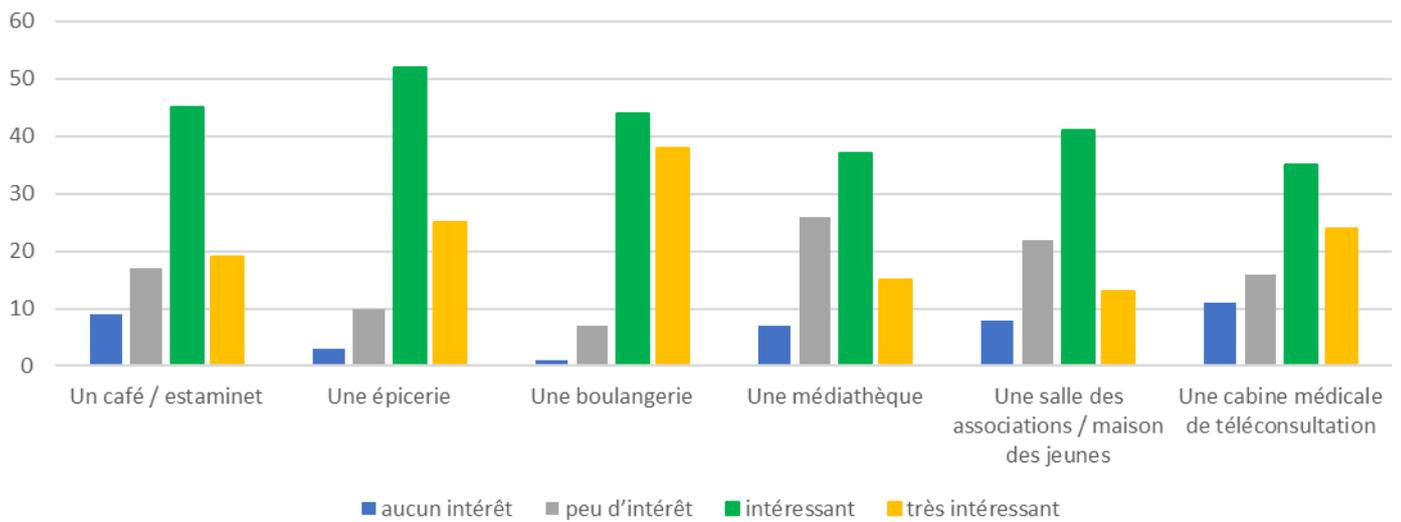


Le cas échéant, que pensez-vous de l'idée d'engager un projet de café multiservices sur la commune ?

91 réponses

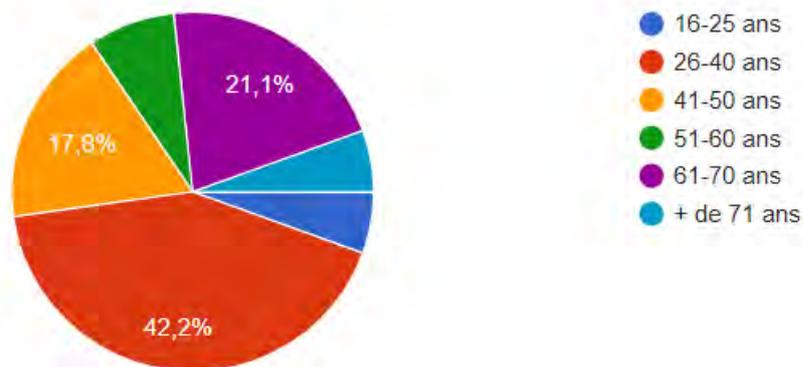


Quel serait selon vous l'intérêt de réaliser les projets suivants ?



Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?

90 réponses



Quelques-uns de vos commentaires :



Atelier Tac-Tic

Chaque 1^{er} mercredi du mois a désormais lieu un atelier parents-enfants à la salle des fêtes.

Cette activité est proposée par Tac-Tic Animation avec des intervenants qualifiés, permet aux familles de réaliser divers objets, et de passer une après-midi à bricoler.



Les mercredis en famille à La Flamengrie

Mercredi 4 Mai
14H00 - 16H00

Tableau de ficelle
Fête des mères
1€ / enfant

**OUVERT À TOUS ET
POUR TOUS !**

Tac Tic Animation
9 rue Edouard Mambour 02260 La Capelle
03/23/97/79/72
Lindsay Midoux : 07/81/29/18/99

Adhésion obligatoire



I.P.N.S Ne pas jeter sur la voie publique



INSCRIPTION MAXIMUM LA VEILLE DE L'ACTIVITÉ AVANT 12H. TOUTE ACTIVITÉ PAYANTE NE SERA PRISE EN COMPTE OU À RÉCEPTION DU RÈGLEMENT.

EN CAS D'ANNULATION D'UNE SORTIE OU D'UNE ACTIVITÉ. LE MONTANT CORRESPONDANT À L'ACTIVITÉ CONCERNÉE NE SERA REMBOURSÉ OU AVEC UN CERTIFICAT MÉDICAL...

PRIORITÉ AUX PERSONNES SANS PERMIS POUR LA NAVETTE. ADHÉSION À L'ASSOCIATION.



Quelques notes biographiques de Mme Triqueneaux

Paulette ! Un prénom bien connu des personnes du village et des environs. Paulette est personnalité - personnage incontournable des anciens du village et des alentours.

Notre centenaire s'est éteinte le 27 décembre dernier dans sa 102^{ème} année, après une vie bien remplie, avec ses joies et ses peines !

Née à Wimpy le 26 novembre 1920, elle arrive à La Flamengrie dans la forge familiale à l'âge de 11 ans et passe avec succès son certificat d'études.

Elle épouse en 1937, André Daubenton et s'installe derrière le comptoir de son « café de la Haie Payenne » Une petite fille Andrée vient égayer leur couple, elle lui donnera une nombreuse descendance.

Hélas la guerre arrive, le couple est arrêté par les allemands et emprisonné. Paulette, dans le chaos de la libération parvient à s'évader.

Coup dur du destin, son mari périra dans la « marche de la mort » fuyant les camps de concentration.

De retour à la Haie Payenne, elle poursuit courageusement sa destinée, ouvrant avec amabilité et bienveillance les portes du « café » aux nombreux habitués et clients de passage.

C'était un lieu convivial, la halte préférée avant La Capelle.

Les années passent, remariée et à nouveau veuve, Paulette poursuit infatigablement son commerce.

Sourire aux lèvres et oreilles attentives, apportant réconfort et conseils, et étape agréable à de nombreux jeunes gens assoiffés. Elle accueille aussi les enfants de l'école voisine pour le repas de midi (à l'époque, pas de cantine, ni de ramassage scolaire).

Sa vie ne se borne pas à son négoce, fortement impliquée dans le souvenir des déportés, et de la Grande Guerre, elle participe, tant qu'elle est valide à de nombreuses cérémonies du souvenir et de la mémoire :

- amicale des déportés de Thiérache
- Comité du souvenir du dernier train (Compiègne)
- Pierre d'Haudroy

De nature optimiste et sociable, elle intègre tout naturellement le CCAS (ex bureau d'aide sociale) où elle siège pendant une trentaine d'année.

Elle reçoit à ce titre la médaille d'Honneur Départementale et Communale pour les bons et loyaux services à la population plus âgée.

Parallèlement, elle accueille chez elle, sa maman âgée, qui elle aussi devient plus que centenaire.



Elle fut également un pilier du club des aînés « La Flamme en Gris » de sa création à sa dissolution.

Elle participait activement aux réunions, aux voyages organisés et aux expo-ventes.

Elle cesse à contrecœur son activité en 2000, après une opération à la hanche.

Elle en profite pour s'adonner à des rêves qu'elle n'avait jamais pu réaliser : des voyages et des croisières tant en France qu'à l'étranger.

Une longue vie, la mémoire vivante du village.

A chaque visite, elle aimait raconter de nombreuses anecdotes.

Merci à Nicole Meurisse
pour cette biographie



Le mot de Pierre concernant les travaux de printemps



Tout d'abord, je remercie et encourage les employés communaux pour tous les travaux accomplis durant ces derniers temps :

- l'entretien des cimetières et du terrain de sports
- la mise en œuvre des bandes fleuries aux entrées du village ainsi qu'au rafraichissement de la place.

Tous ces travaux ne peuvent que motiver les habitants à embellir au mieux le cadre de vie du village.

Le départ à l'accessibilité au terrain de sport est donné, ainsi que celui des diverses infrastructures sportives.

En ce qui concerne les gros chantiers, les réfections des rues de la borne du Nord et du gros Cerisier vont débiter ce printemps.

Par souci d'économie, nous allons grouper aussi les aménagements de la rue des Fidèles et de la rue Gribout.

Un gros nettoyage de printemps a été effectué le 20 mars avec l'opération « Hauts-de-France Propres » énormément de détritrus ont été ramassés, nous demandons un peu plus de civisme autour de cette nature si fragile aujourd'hui.

Quatre conteneurs à verre sont désormais installés dans le village, en espérant retrouver moins de bouteilles et autres sur les bas-côtés.

Nous sommes toujours à votre écoute pour améliorer le cadre de vie, ainsi que pour résoudre certains problèmes du quotidien, c'est pour nous le meilleur moyen de communiquer ensemble.

Pour info, au sujet des prédateurs (renards, corbeaux sur semis, fouines, pies, étourneaux, blaireaux) un document pour déclaration de dégâts est disponible en mairie.

Ce document sert à estimer les dégâts auprès de la fédération des chasseurs de l'Aisne, afin de pouvoir maintenir une liste de prédateurs.

L'inventaire des dommages des élevages particuliers, les dommages aux cultures, les dommages sur la faune et la flore sauvage est essentiel pour mener à bien cette consultation.

Pierre ALLONSIUS
1er adjoint

Installation des bennes à verres

La modification des consignes de tri se met en place, les bennes de collecte du verre ont été installées à Haudroy (parking du conseil départemental) à la Haie Payenne (rue des Fidèles) et au centre (parking petite salle des fêtes et nouveau parking de l'église).

Votre conteneur de tri (bac bleu couvercle vert) sera remplacé par un nouveau conteneur gris à couvercle jaune pour la collecte des emballages et des papiers. Une puce d'identification sera posée sur votre bac gris pour les ordures ménagères.

Le nouveau bac gris couvercle jaune sera adapté à la composition de votre foyer, et sera certainement collecté dans quelques mois une semaine sur deux.

La collecte du verre se fera donc en apport volontaire dans les bennes prévue à cet effet.

L'identification du bac gris pour les ordures ménagères permettra d'obtenir des informations sur la production des déchets, de gérer l'entretien des bacs et permettra à terme d'étudier la faisabilité d'une tarification incitative.

Pour obtenir vos nouveaux bacs, vous pouvez appeler le N°Vert **0800 36 94 98 (gratuit)** ou sur le site www.portail.cc-tc.com



Hauts de France Propres



Le 20 mars dernier des habitants du village ont participé à l'opération « Hauts de France Propres » merci à eux pour ce geste qui ne devrait pas être utile si chacun avait un peu de civisme...

La prochaine opération de ce type sera renouvelée le 25 septembre à l'occasion de « Nettoyons la nature »



Projet Demos Dispositif Éducation Musicale et Orchestrale à vocation Sociale

La commune s'est positionnée pour participer au projet Demos de la Communauté de Commune de la Thiérache du Centre. Ce projet offre une opportunité à 15 jeunes âgées entre 7 et 9 ans de pouvoir étudier la musique d'une façon ludique et collective pendant 3 ans. Pour mener à bien ce projet, la commune est à la recherche d'un référent faisant le lien entre les professeurs et le groupe d'élève. Les séances de pratiques auraient lieu le lundi après l'école et le mercredi matin. Si vous êtes intéressé par ce rôle de référent ou pour la pratique de la musique pour vos enfants, merci de prendre contact avec la mairie afin de vous faire connaître avant le 15 mai. A la fin du mois de mai, la CCTC pourra établir son budget et vérifier la faisabilité de ce projet.



Un orchestre **DEMOS** c'est quoi?

Il est composé de 7 groupes de 15 enfants, éloignés du milieu musical, soit un orchestre de 105 enfants. Les enfants ont entre 7 et 9 ans la première année !



- de l'apprentissage collectif
- du plaisir
- du lien social
- de la musicalité



Durant 3 ans chaque enfant se voit confier un instrument (corde, bois, cuivre) qu'il pourra conserver s'il poursuit la pratique musicale à l'issue du projet.

Chaque enfant bénéficie de 3 heures de cours par semaine hors temps scolaire (2 ateliers d'1h30). A chaque petites vacances, les 105 enfants sont réunis en orchestre où ils répètent les œuvres de leur programme mêlant chant, danse et pratique instrumentale collective. Ils sont également réunis à l'occasion de deux stages annuels pour permettre un travail plus intensif des pièces musicales.

Une fois par an, l'orchestre Demos se produit en concert en public et à la Philharmonie de Paris, à l'issue des trois ans du projet.

Le référent terrain :

Présent sur les ateliers, il participe activement à la séance, apprend à jouer d'un instrument (prêté) en même temps que les enfants, fait le point régulièrement avec les musiciens sur le contenu des ateliers, il fait le lien avec les familles et est force de proposition concernant la gestion des temps d'accueil, des temps de pause, l'adaptation du rythme de l'atelier aux enfants. Il est garant du bon fonctionnement logistique de l'atelier. Le référent terrain peut être un animateur, un professeur, un référent famille, un agent dont le métier est en lien avec les enfants.

Calendrier 2022 de la Fraternelle

La Fraternelle société bouliste de La Flamengrie vous dévoile son calendrier :

Challenge Jean-Pierre Charpentier

Samedi 2 Avril
Samedi 16 Avril
Samedi 30 Avril
Samedi 14 Mai
Samedi 28 Mai
Samedi 11 Juin

Samedi 25 Juin
Samedi 9 Juillet
Samedi 23 Juillet
Samedi 6 Août
Samedi 20 Août
Samedi 10 Septembre

Les 12 Concours seront joués à la Mêlée

2 Concours Hors Challenge (Fêtes) : Le Dimanche 8 Mai
Le Jeudi 14 Juillet

Inscriptions : 14H00 / Tirage : 14H15 / Début Concours 14H30

Cotisation Annuelle : Adultes 10€ -14 ans 7€

Droit D'entrée 5€

Informations et contact : Kévin BERTRAND 06 79 52 34 32



Concours des maisons fleuries

La Flamengrie

Ensemble, fleurissons notre village !!

Concours des Maisons
Fleuries 2022



Le concours des maisons fleuries est reconduit pour cette année 2022. Venez vous inscrire en mairie, **avant le 15 mai**. Cette année le passage des jurys débutera en juin.

Inscription avant le 15 mai

Règlement et bulletin d'inscription disponibles
sur le site internet de la commune

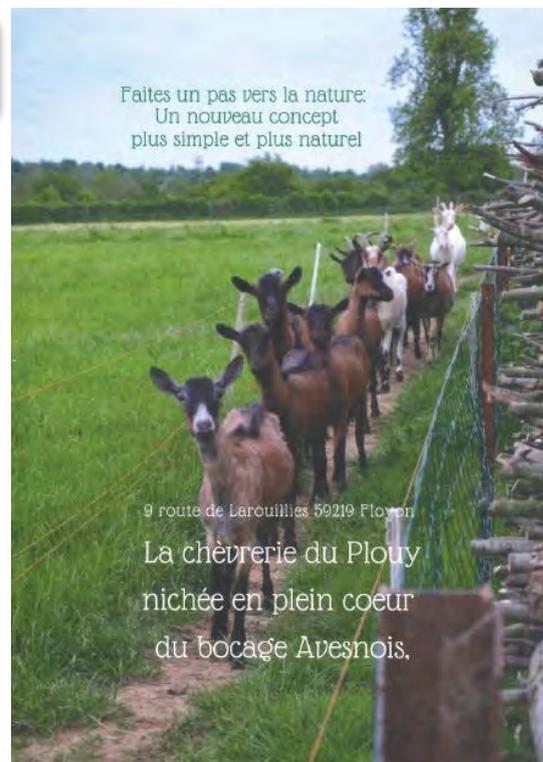
www.laflamengrie.fr

Ou à retirer en Mairie

IPNS

Du nouveau sur le marché

Un nouveau commerçant est désormais présent sur le marché les jeudis après-midi des semaines paires, pour informations vous pouvez le contacter au 06.85.38.59.35 ou le 06.37.36.53.28



Ouverture d'un salon d'esthétique



« Je m'appelle **Jeanne EDART**, j'ai 21 ans, diplômée de 4 certifications dans le domaine de l'esthétique, je me suis lancée dans le projet d'ouvrir mon salon de beauté qui sera à l'image de mes passions. Je propose diverses prestations dans l'onglerie : pose d'ongles en gel, vernis semi-permanent... Ainsi que tous types d'épilations. Je me ferai un plaisir de vous accueillir dans mon salon (uniquement sur rendez-vous) au **35 rue du Petit Bois à La Flamengrie**. Imaginative, créative et à l'écoute, je mettrai tout en œuvre pour satisfaire vos besoins et vos envies dans un endroit intimiste. Si vous êtes tenté(e), ou pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à me contacter dès maintenant pour réserver votre place ! »

Par téléphone ou sur les réseaux sociaux :

Téléphone : 06.75.33.54.74

Instagram : [_jeanne_e_nails](#)

Page Facebook : Jeanne E' Nails

A bientôt ! Jeanne





Rallye des Boucles Capelloises



Sortie de route sans gravité, mais tout espoir de victoire envolée pour l'équipage N°2, ils reprendront la route avec l'aide des spectateurs présent

lère édition réussie du Rallye des Boucles Capelloises, le nombre de participants ainsi que la météo ont permis à de nombreux spectateurs de venir découvrir notre commune, et à de nombreux Flamengrois de se retrouver à la zone public du départ de l'épreuve.



Le futur vainqueur de l'épreuve au départ de la spéciale rue Albert Lefebvre



Les associations des Parents d'Elèves et de La Flamengrie Ensemble ont proposées la vente de boissons et pâtisseries tandis que La Friterie Agnès a assuré la restauration. Vous avez été nombreux à venir voir le départ et à soutenir cette initiative.



Les habitants de la commune qui supportent les équipages

LES DELIBERATIONS D'ANTAN

05/12/1807 Commune de l'Aisne, arrondissement de Vervins, commune de la Flamengrie. Commission de maire
Nous Alexandre MAHIEU, membre de la Légion d'honneur, préfet du département de l'Aisne. En vertu des pouvoirs avoir conféré par l'article 20 de la loi du 18 janvier 1800 et en exécution du décret impérial du 5 avril 1806 avons nommé monsieur ROHAUT Jean-François aux fonctions de maire de la commune de la Flamengrie. Enjoignons à tous et à chacun de le reconnaître en ladite qualité et de déférer aux ordres et réquisitions qu'il sera dans le cas de donner pour l'exécution des lois, le maintien d'une bonne police et généralement tout ce qui concerne dans les limites de ses attributions le service

arrêtons en conséquence qu'il transmettra de suite au sous-préfet de l'arrondissement le serment prescrit par l'article 26 du sénatus consulte du 18 avril 1804 ; qu'il s'installera dans lesdites fonctions en présence du conseil municipal autorisé à s'assembler à cet effet et que procès verbal nous sera immédiatement transmis par l'intermédiaire de Monsieur le Sous-Préfet pour être déposé aux archives de la préfecture, en notre hôtel à Laon.

08/01/1808 Aujourd'hui huitième jour de janvier 1808, le conseil municipal de la Flamengrie, assemblé au lieu ordinaire de tenir ses séances, après avoir été convoqué par le maire en exercice, en vertu d'un arrêté de Monsieur le Préfet de l'Aisne en date du 15 décembre dernier relatif au remplacement quinquennal de Messieurs le Maire et Adjoint et leur installation. Ledit arrêté n'est parvenu que le 4 de ce mois à la mairie. Après lecture faite dans la séance le sieur ROHAUT Jean François et Bénoni GREGOIRE, cultivateur, tous deux domiciliés en cette commune, le premier étant porteur d'une nomination qui le nomme Maire , et ledit GREGOIRE à continuer les fonctions d'adjoint au maire dudit lieu, lesquels après avoir accepté les dites fonctions et ont prêté individuellement le serment prévu par l'article 56 du sénatus consulte organique du 28 floréal an 12.

Ensuite, nous maire sortant et les membres du conseil municipal avons reconnu et reconnaissons pour le maire de notre commune ledit Jean-François ROHAUT, et Bénoni GREGOIRE, pour son adjoint. En conséquence nous les avons installé tous les deux dans lesdites fonctions.

01/03/1808 Administration des biens et revenus des fabriques extérieures

Le Préfet du département de l'Aisne, membre de la légion d'honneur

En vertu de l'art 3 de l'arrêté du gouvernement du 7 thermidor an 11, nomme marguilliers pour administrer les biens, fonds et rentes appartenant à l'église de la fabrique extérieure de la Flamengrie, messieurs Jean-Baptiste CARLIER et Antoine Louis POTIN, en remplacement de messieurs ROHAUT, maire actuel, et NIOGRET, démissionnaire.

Arrête en conséquence que cette nomination leur sera officiellement notifiée à la diligence du maire de la Flamengrie entre les mains duquel ils prêteront, avant d'entrer en fonction, le serment de soumission aux constitutions de l'Empire et de fidélité à l'Empereur, prescrit par le sénatus consulte du 28 floréal an 12 et que la présente sera transcrite sur les registres de la mairie de la Flamengrie et de la fabrique extérieure, dans les archives de laquelle elle sera déposée.

04/04/1808 L'an 1808, le 4 avril, en vertu de l'arrêté de Monsieur le Préfet du département de l'Aisne, en date du 1^o mars 1808, d'après la notification faite par le maire de la commune de la Flamengrie, à Jean Baptiste CARLIER et Antoine Louis POTIN, tous deux domiciliés en cette commune, qui les nomme marguilliers extérieur de la fabrique de la Flamengrie. En conséquence, se sont présentés à la mairie et ont prêté le serment de soumission aux conditions de l'Empire et fidélité à l'Empereur, prescrit par le sénatus consulte du 28 floréal an 12

14/12/1808 Ce jourd'hui 14 décembre 1808, le conseil municipal de la commune de la Flamengrie assemblé extraordinairement, en vertu de l'autorisation de Mr le Préfet de l'Aisne en date du 10 novembre dernier en exécution du titre 2 du décret du 30 septembre 1807, pour délibérer sur l'érection, en annexe de l'église de cette commune, réunie pour l'exercice du culte à la succursale de la Flamengrie, celles des hameaux de Roubais et Petit Bois St Denis pénétré de l'avantage qui doit résulter pour les habitants de conserver l'église de la commune, afin de leur éviter des déplacements pénibles, ainsi que celles desdits hameaux, a délibéré ce qui suit :

le conseil, émet, au nom de la commune, le voeu formel que les églises soient érigés en annexe

il s'engage en même temps, audit nom, à assurer à ecclésiastique qui sera chargé de les desservir, un traitement annuel de cents francs chacune, payable par la commune

La présente délibération sera adressée sans délai à Mr le Préfet, avec prière de soumettre le voeu de la commune à son excellence le ministre des Cultes.

Compte rendu de la réunion du 23 novembre 2021 de la commission Nature-Environnement-Agriculture-Ecocitoyenneté

Étaient présents : Agnès Rousseau, Victoria Bonduelle, Jean Fourdrignier, Pierre Allonsius, Francis Heuclin, Quentin Vandebroecke et Hubert Dupont.

L'essentiel du débat a porté sur un thème d'actualité : **La rédaction d'une charte de bonne relation**, lors des chantiers de récoltes, entre Citoyen et Agriculteur, afin bien vivre tous ensemble dans un climat de réciprocité.

La commission souhaite rappeler les contraintes des agriculteurs lors de ces périodes :

« Ils planifient leurs chantiers longtemps à l'avance, en fonction de la maturité du maïs, afin de réserver les ensileuses et les chauffeurs de benne, ou suivent des plannings de ramassage imposé par l'acheteur (industrie de la pomme de terre, cidrerie, sucrerie...) Ils ne peuvent donc pas prévoir le temps de cette façon.

La Main d'œuvre faisant aussi défaut dans certaines exploitations, les routes ne peuvent pas toujours être nettoyées à chaque sortie de bennes. »

La commission émet l'hypothèse qu'une balayeuse soit achetée en copropriété pour nettoyer plus facilement les routes dès la fin des chantiers, pour éviter le nettoyage à l'eau noyant les bas-côtés, les rendant impraticable par la suite.

En attendant Monsieur le Maire précise que des points de pompage d'eau sont disponibles aux agriculteurs pour nettoyer la route.

« « « « voir code rural, sur qui est responsable lorsque vente de la récolte à un tiers, est-ce le propriétaire/locataire ou le commanditaire des travaux » » » » ??? »

Nous rappelons le code de route :

le véhicule le plus léger doit laisser passer le véhicule le plus lourd.



Pierre Allonsius rappelle les règles de signalisation lors des chantiers de récolte :

Un panneau « triangulaire »

à 150 m



Un panneau « 30 »

à 100 m



Un panneau « chantier »

à 50 m



La commune élabore le projet de construction de terre-pleins, afin de permettre à des véhicules de stationner sur le côté, pour laisser passer un autre.

Enfin, à chacun d'être patients et compréhensifs, tout le monde fait de son mieux pour vivre en harmonie.



CONSEILS MUNICIPAUX

COMPTE RENDUE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JANVIER 2022

Etaient présents : Jean-Noël BERTRAND, Delphine SAVAREUX, Monique LEQUY, Alain THIEFAINE, Sandrine HEUCLIN, Jean-Patrice LEJEUNE, Jean FOURDRIGNIER, Pierre ALLONSIUS, Marie DETERME, Odile CAPLAIN, Vanessa DELCOUR, Agnès ROUSSEAUX

Excusés : Stéphane CUISSET, Isabelle LEJEUNE, Jean-Charles COUPEZ

Procurations : Isabelle Lejeune à Marie Determe
Jean-Charles Coupez à Jean Fourdrignier
Stéphane Cuisset à Pierre Allonsius

Le quorum étant atteint, le Maire, Jean Fourdrignier ouvre la séance à 18 h 30.

Monsieur Allonsius, 1^{er} adjoint, présente au nom de tous les membres du conseil municipal les vœux de bonne année au maire de la commune.

Marie Determe est nommée secrétaire de séance.

Adoption des P.V. des 21 novembre et 11 décembre 2021.

En ce qui concerne le PV du 21 novembre, Jean Charles Coupez a demandé une précision quant à son intervention concernant la cantine, il a été noté :

« Dans le passé, j'ai rencontré Mademoiselle Meurisse pour me plaindre »

Alors qu'il a dit :

« J'ai fait remonter des problèmes similaires à Mlle Meurisse mais je ne pouvais pas me permettre de me plaindre au vu du service rendu pour les parents qui travaillent (cantine + garderie matin et soir) ».

La rectification est acceptée.

Les deux P.V. sont acceptés à l'unanimité des membres présents.

Délibération sur les Demandes de subventions :

Monsieur le maire explique que suite aux différentes demandes de subventions faites en 2021, il est nécessaire de faire une nouvelle demande d'API (aide partenariat investissement) auprès du département de l'Aisne en ce qui concerne l'équipement du terrain de sports. En effet, une demande de DETR avait été faite auprès des services de l'état, mais ceux-ci nous ayant répondu favorablement à deux autres demandes (ascenseur et accessibilité au terrain de sport) nous n'obtiendrons pas une troisième subvention. Il est donc nécessaire de transférer la demande initiale de 13 996.50 € au département. Le dossier doit être déposé avant le 31 janvier 2022, d'où la nécessité de prendre une délibération.

Il n'y a pas de question, et la délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération sur l'autorisation pour le maire à engager des dépenses d'investissement dans la limite de 25 % des crédits ouverts au BP de l'exercice précédent.

Le maire rappelle les dispositions du code général des collectivités territoriales.

Cette demande est faite, compte-tenu qu'il est urgent de changer 2 ordinateurs de l'école. En effet, les enseignantes ne peuvent plus utiliser les tableaux numériques leurs postes informatiques ne fonctionnent plus correctement. Les postes ont plus de 7 ans.

La question se pose à savoir : tour unique ou portable

Agnès Rousseau : le portable est beaucoup plus utile car l'enseignant peut l'emporter partout.

Il n'y a pas de question. La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération sur la création d'un poste d'ATSEM principal de 2^e classe à 28 h.

Madame VASSEUR a été reçue au concours d'ATSEM 2^e classe qui a été organisé par le centre de gestion du département de l'Aisne. Afin de pouvoir la nommer ATSEM, nous devons créer un poste à 28 h. sachant que le poste existant est un poste d'ATSEM principal de 1^{ère} classe à 35 H.

Il n'y a pas de question, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération sur la création d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 2e classe 30 H.

Un agent, actuellement adjoint technique territorial peut prétendre à être nommé adjoint technique territorial principal de 2^e classe compte-tenu de son ancienneté. Pour cela, nous devons créer un poste à 30 h., le poste existant à ce jour étant à 35 h. Comme dans le cas précédent, il est utile de garder le poste à 35 h. pour l'avenir.

Il n'y a pas de question, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Questions diverses

Le maire remercie Stéphane Cuisset et Jean-Charles Coupez pour leurs aides à la préparation de la diffusion de ses vœux sur internet. C'est Corentin Carion, qui a effectué le montage. Un grand merci à Lui.

Antenne TDF

Un dossier a été déposé pour l'installation d'un pylône T.D.F. au chemin Quideau afin qu'il n'y ait plus de zone blanche en matière de téléphonie sur la commune de la Flamengrie. L'antenne aura une hauteur de 30 m. Il s'agit d'une demande préalable. Elle est en cours d'instruction auprès du service urbanisme de la CCTC.

Le « 40 » route nationale

Le géomètre est passé. L'architecte va venir présenter les 2 projets qu'il a fait, le lundi 7 février 2022 à 10 H. Les membres de la commission seront présents :

Rallye des 5 et 6 mars 2022

Tout se présente bien. Un point public sera installé dans la rue A. Lefebvre au carrefour de la rue des aubépines, dans la pâture.

Le maire va envoyer à tous les membres du conseil, les horaires des départs des participants.

Déviation de la RN2

Jean-Patrice Lejeune : a assisté à la réunion à Etroeungt. Certains agriculteurs sont contre

Odile Caplain : a été à la réunion de la Capelle ; très déçue car à ce jour pas de tracé proposé.

Vanessa Delcour : sera très déçue si le tracé passé par la rue Gribout

Jean Fourdrignier : le bus RN 2 sera présent sur la place de la commune le jeudi 27 janvier après-midi. Il sera ouvert à tous pour consultation.

Il n'y a plus de question sur la RN2

Sandrine Heuclin : remercie le conseil municipal aux noms des deux Résidentes de l'EHPAD de La Capelle pour les chocolats qu'elles ont reçus à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Odile Caplain : problème de chauffage à l'église quand il y a un enterrement en hiver. Pourrait-on demander au personnel technique de le mettre en marche un peu avant l'heure des funérailles, car il n'y a plus personne dans la commune qui s'en occupe. Le maire passera la consigne aux agents techniques.

Pierre Allonsius : une demande d'intervention a été faite auprès de l'entreprise « Cap'Combles » pour le remplacement des carreaux cassés à l'église, et d'autre part, il y a un gros souci à cause des déjections de pigeons dans le grenier. Il va falloir boucher toutes les buettes.

Pierre Allonsius : la salle des mariages a été complètement repeinte et les ouvriers en ont profité pour repeindre l'ancien bureau du haut afin que l'entrée soit propre.

Sur la place la terre de tous les bacs à fleurs a été changée.

4 sociétés ont été reçues pour la vidéoprotection.

Le parking de l'église va être marqué au sol et un sens de circulation va être également être instauré. Une benne à verres va y être installée.

Il n'y a plus de question. La séance est levée à 20 h.

La secrétaire, M. DETERME

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 28 mars 2022**

Etaient présents à 18h30 : Monique LEQUY, Isabelle LEJEUNE, Sandrine HEUCLIN, Jean FOURDRIGNIER, Pierre ALLONSIUS, Marie DETERME, Vanessa DELCOUR, Delphine SAVAREUX, Alain THIEFAINE, Jean-Noël BERTRAND, Agnès ROUSSEAU, Jean-Charles COUPEZ, Odile CAPLAIN

Absente excusée : Isabelle LEJEUNE (Pouvoir transmis à Marie DETERME)

Le quorum étant atteint, le Maire, Jean FOURDRIGNIER ouvre la séance à 18 h 40.

Désignation d'un secrétaire de séance : Mr Jean-Charles COUPEZ est désigné secrétaire de séance.

Le Maire présente la sonorisation qui a été acquise par la mairie pour les commémorations, réunions... on peut s'en servir en extérieur et la coupler avec d'autres enceintes pour couvrir un plus grand espace.

Marie DETERME annonce l'évolution nécessaire de la part communale de la mutuelle. Evolution déjà présentée en septembre 2021 lors d'un conseil municipal.

PRESENTATION DU PROJET DE BUDGET 2022 :

Marie DETERME fournis aux conseillers la présentation du BUDGET 2022 préparée en commission des finances le jeudi 24/03/2022 et en fait la lecture.

Le tableau reprend :
- le CA 2020
- le BP 2021
- le CA 2021
- le projet de BP 2022

18h50 Arrivée de Stéphane CUISSET

19h00 Arrivée de Jean-Patrice LEUJEUNE

Les éléments suivants sont précisés :

Compte 60611 Eau et Assainissement :

Au vu du CA 2020, il doit rester des factures d'eau en retard.

Compte 60612 Energie et électricité :

GDF a annoncé un trop perçu

Compte 60622 Carburant :

Odile CAPLAIN informe que Mr RICHEZ soupçonne un vol de FIOUL à l'église. Il est précisé par Jean FOURDRIGNIER que le FIOUL de l'église n'est pas pris en charge par la municipalité.

Compte 60631 Fournitures d'entretien :

La gestion des stocks des produits d'entretien a été confié à Corine MACE. 1 fiche de stock par produit a été créée.

Compte 6067 fournitures scolaires :

Marie DETERME justifie la baisse souhaitée du budget alloué par enfant afin de faire réagir les instituteurs. Les fenêtres ont été ouvertes tout l'hiver. En 2021, le chauffage a été coupé le 14 juillet. La baisse de dotation est le seul moyen de sanction.

Agnès ROUSSEAU précise qu'au niveau du sacré cœur, une Horloge au niveau de la chaufferie permet de faire fonctionner la chaudière aux heures ciblées.

Jean-Noël BERTRAND demande s'il est possible de baisser la température de l'eau pour faire des économies.

Jean FOURDRIGNIER : Certains ces instituteurs utilisent tout le budget, les armoires sont pleines de fournitures

Vanessa DELCOUR demande si le budget est alloué uniquement pour les enfants domiciliés à La Flamengrie ?

Réponse de Jean FOURDRIGNIER : Non c'est prévu pour tous les enfants du groupe scolaire.

Agnès ROUSSEAU demande si certains instituteurs demandent une participation aux parents ?

Réponse de Vanessa DELCOUR : Pour certains OUI.

Jean FOURDRIGNIER va faire le point avec Mme BARBIER, directrice, pour harmoniser les pratiques entre enseignants.

Marie DETERME : il faut serrer les boulons pour faire des économies

Compte 615228 : Autres bâtiments :

JEAN FOURDRIGNIER indique qu'il faut refaire les toilettes et évacuation au niveau du local du JARDIN DE CLARA

Compte 6188 : Autres frais divers

Une facture a été reçue de la mairie de La Capelle concernant l'école de la Capelle. Aucune convention n'est signée donc la facture n'a pas été réglée. Cependant après concertation avec Mr le Maire de La Capelle, une nouvelle facture va être adressée d'où l'augmentation

Compte 6232 : Fêtes et Cérémonies

Marie DETERME précise que la somme prévue ne sera certainement pas suffisante. L'association La Flamengrie ensemble ne veut plus prendre en charge le repas du 14 juillet et demande à la commune de le prendre en charge. Elle précise que la commune prendra donc en charge l'apéritif (comme auparavant) et maintenant le repas. Le service sera géré par les conseillers municipaux ainsi que l'installation des chapiteaux.

Pierre ALLONCIUS : Une petite participation financière des habitants pour le repas est-elle prévue ?

Marie DETERME : La décision a été prise samedi par l'Assemblée Générale de La Flamengrie Ensemble, de laisser la gratuité pour les habitants de la commune. Une participation (environs 8 €) est envisagée pour les personnes extérieures. Celle-ci sera perçue par l'association la Flamengrie ensemble et une facture spécifique sera générée par le traiteur.

Stéphane CUISSET : Il y aura besoin de monde pour installer les chapiteaux et il faut réfléchir à une animation pour les enfants.

Jean FOURDRIGNIER : Pourquoi ne pas installer les chapiteaux la veille ?

Compte 627 : frais cartes bleues

Nouvelle ligne suite à la mise en place du paiement de la cantine possible par CB.

Monique LEQUY : Y-a-t-il toujours des problèmes de paiement de la cantine ?

Marie DETERME : il y a moins d'impayés. 75 à 80% des parents payent par CB dorénavant.

Compte 6411 : personnel titulaire

Marie DETERME précise qu'il s'agit d'une année électorale donc synonyme d'augmentation.

Compte 65132 : prix

Voir si on fait un concours des illuminations de Noël ?

Marie DETERME indique que les dictionnaires pour les entrées en 6^{ème} ont été achetés.

Jean Charles COUPEZ : Pourquoi pas des calculatrices ?

Vanessa DELCOUR : Les dictionnaires, c'est de l'argent jeté par les fenêtres, c'est plus utile une calculatrice.

Jean FOURDRIGNIER : Déjà acheté pour 2022, ce point sera rediscuté fin 2022 et sera voté en conseil municipal.

Compte 6574 : subvention aux associations :

Porte-drapeaux

La Flamengrie Ensemble

APE

Pierre d'Haudroy

La mairie n'a pas reçu de demande de subvention de la part de la danse et de la pétanque.

Compte 739118 : autres reversements de fiscalité

La ligne a été créée par le percepteur mais non réglée en 2021. Un mail a été effectué au percepteur

Compte 73111 : Impôts directs locaux

Une étude d'impact d'une éventuelle augmentation des impôts a été réalisée. Cela permettrait une recette supplémentaire de 4800€. Il est décidé de ne pas augmenter les impôts.

Les recettes FNGIR (correspondant à la ligne de dépense 739221) sont intégrées au compte de recette 73111.

Marie DETERME présente la colonne report (pour un total de 72 466,75€). Elle a regroupé ensuite cette somme sur une ligne pour le BP 2022.

Stéphane CUISSET : Pas de ligne budgétée pour les filets pare ballon pour le stade
Marie DETERME : sera rajoutée

Marie DETERME demande s'il y a des questions ou des modifications à effectuer à la proposition de BP 2022 ?

Stéphane CUISSET demande le coût d'un nouveau tracteur

Pierre ALLONSIUS : il s'agit plutôt d'investir dans une tractopelle afin de faire des économies en évitant les prestataires externes (Entreprises de TP). Coût d'une tractopelle d'occasion : 25000€

Stéphane CUISSET demande ce qu'il en est du test de fraise pour le nettoyage des fossés.

Pierre ALLONSIUS : Demande faite à la DDT. 17km à faire au coût d'environ 2500€. Vitesse d'exécution : environs 1km / heure.

Jean FOURDRIGNIER : pour l'éclairage de la passerelle et du city stade, un devis a été demandé. Une subvention de l'USEDA est possible.

Jean FOURDRIGNIER annonce que la subvention DSIL prévue pour l'ascenseur ne pourra pas être perçue. Une subvention DSIL est passée pour l'équipement du terrain. Il restera donc 8123,35€ à auto financer (toujours en attente de la subvention API).

Le city stade, le Pumptrack et l'accès terrain sont commandés.

La fin des travaux est souhaitée pour la rentrée scolaire 2022.

Pierre ALLONSIUS souligne l'augmentation des devis initiaux suite à la situation actuelle.

Pierre souligne l'importance de garder nos entreprises locales.

Il n'y a plus de question concernant la proposition de budget 2022.

Les membres du conseil félicitent Marie DETERME pour le travail effectué.

FLEURISSEMENT DE LA FACADE DE LA MAIRIE

Marie DETERME pose la question du renouvellement des jardinières pour le fleurissement de la façade de la mairie.

Pierre ALLONSIUS : il ne faut plus fleurir la façade. Il y a déjà le fleurissement de la place et le bord de la N2. C'est compliqué à arroser, une perte de temps et cela salit la façade.

Vanessa DELCOUR : pourquoi ne pas fleurir que le balcon.

Marie DETERME : coût estimé : 500€ de fleurs + jardinière à 100€ l'unité soit un total d'environ 1500€

Un vote est proposé par Jean FOURDRIGNIER pour l'investissement dans des nouvelles jardinières.

10 voix POUR, l'achat est validé.

AVIS CONCERNANT L'AMENAGEMENT RN2

Jean FOURDRIGNIER fait lecture de la motion qu'il a préparé (repris d'une proposition de la CCTC et adaptée à notre commune).

Un vote pour acceptation de la motion à main levée donne les résultats suivants :

POUR la motion proposée : 12

CONTRE la motion proposée : 0

ABSTENTION : 3

Jean FOURDRIGNIER précise que l'entretien des futurs itinéraires de substitution (actuelle RN2) seront certainement à la charge des communes.

Vanessa DELCOUR demande si les tracés sont définis, si cela va impacter certaines maisons, s'il va y avoir des répercussions pour certains habitants ?

Jean-Patrice LEJEUNE indique qu'il y a 2 projets de tracé en étude.

Alain THIEFAINE : la déviation de La Capelle sera synonyme de fermeture de magasins

Odile CAPLAIN : les camions roulent trop vite

Marie DETERME indique qu'il est nécessaire de corriger la motion car il s'agit d'une décision du conseil municipal et non d'une délibération.

RAPPORT QUINQUENNAL SUR LES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION DE LA CCTC

Jean FOURDRIGNIER fait lecture du courrier de la CCTC.

Jean Charles COUPEZ : pourquoi des villages sont en négatif ?

Jean FOURDRIGNIER demandera des précisions à Sébastien CARTON.

COURRIER DE CHRISTOPHE COULON

La mairie a reçu un courrier lui demandant son positionnement concernant plusieurs projets d'implantation de parc éolien. Jean transmet le courrier par mail à l'ensemble des conseillers afin d'établir une proposition de positionnement pour le prochain conseil municipal.

PERMANENCE AUX ELECTIONS

Le maire rappelle les dates des élections pour lesquelles les conseillers doivent tenir le bureau de vote à savoir :

- Elections présidentielles des 10 et 24 avril 2022

- Elections législatives des 12 et 19 juin 2022

Jean distribue une fiche afin que les conseillers puissent indiquer leurs dispositions aux différentes dates. Il proposera un planning d'occupation du bureau en fonction des retours.

Nouveauté élections 2022 : en cas de vote par correspondance, le mandataire n'est plus obligé d'être inscrit sur la liste électorale de la commune.

PROJET DEMOS

Jean FOURDRIGNIER présente le projet DEMOS de la CCTC.

DEMOS : Dispositif Education Musicale et Orchestrale à vocation Sociale.

Le dispositif propose des cours de musique gratuits avec un instrument prêté à l'élève.

La CCTC recherche des communes pour accueillir un groupe du dispositif DEMOS.

Si la commune se porte volontaire, il faut trouver un référent terrain disponible 3h/semaine pendant 3ans. Le référent terrain pourra également suivre les cours de musique.

Jean FOURDRIGNIER transmet le dossier aux membres du conseil pour étude.

Stéphane CUISSET propose de décrire le projet dans le prochain bulletin municipal pour proposer le poste de référent aux habitants.

REPAS DES ANCIENS

Jean FOURDRIGNIER rappelle l'évolution à la hausse de l'épidémie de COVID et demande s'il est judicieux de maintenir la programmation du repas des anciens.

Après un tour de table il est décidé de programmer le repas. Il sera toujours temps d'annuler si la situation sanitaire se dégrade.

Un courrier personnel avec coupon réponse sera envoyé aux habitants de plus de 70 ans.

Patrice LAGASSE traiteur de la commune, sera sollicité pour le repas.

La présence des conseillers municipaux est recommandée pour le service du repas.

BENNES A VERRE

Stéphane CUISSET demande si les règles d'installation des bennes à verre ont changé car une benne a été installée près de l'arrêt de bus rue des fidèles.

Pierre ALLONSIUS : j'ai pris la responsabilité d'installer la benne à cet endroit. Les bennes ont été livrées début de semaine (une benne rue des fidèles, 2 bennes au centre de la commune, 1 benne à Haudroy)

Jean-Charles COUPEZ : les bennes à verre attirent les guêpes et il y a souvent du verre cassé autour. Je ne pense pas que cela soit compatible avec la présence d'enfants qui prennent le bus.

AMENAGEMENT DU 40 RN2

Stéphane CUISSET indique qu'une consultation citoyenne a été lancée.

- en ligne via le site internet

- sous format papier avec une distribution dans toute les boites aux lettres des habitants

Les résultats de l'enquête seront présentés dans le prochain bulletin municipal et lors d'une réunion publique à programmer.

Pierre ALLONSIUS indique que la commune est toujours en attente des diagnostics des bâtiments de 40.

Jean FOURDRIGNIER précise que le chiffrage des travaux est en cours et qu'il est nécessaire d'attendre celui-ci avant de programmer la réunion publique.

Jean Charles COUPEZ demande s'il est possible au niveau de la mairie d'enregistrer les réponses papiers sur l'enquête en ligne. Marie DETERME va en faire la demande.

FACTURE D'INSTALLATION DES PRISES SUR LES POTEAUX

Stéphane CUISSET indique que toutes les prises n'ont pas été installées par rapport au devis validé.

Il est décidé de solder les travaux au réel posé.

MESSENGER DE LA COMMUNE

Stéphane CUISSET demande qui gère le messenger de la commune car certains messages n'ont pas de réponse. Il est décidé de supprimer le messenger pour éviter ce genre de situation. Les habitants ayant la possibilité de contacter directement la mairie par téléphone ou par mail s'ils ne peuvent pas se déplacer.

MARCHE HEBDOMMAIRE

Vanessa DELCOUR demande si la commune a été sollicitée pour l'installation d'une productrice de fromages de chèvre.

Jean FOURDRIGNIER précise que oui et qu'il a validé la demande d'installation sur le marché. Il n'y aura pas de droit de place demandé, et l'électricité sera offerte.

ACHAT TERRAIN CENTRE BOURG

Jean FOURDRIGNIER quitte la salle

Pierre ALLONSIUS indique qu'il a reçu l'estimation du domaine concernant les parcelles de l'Indivision FOURDRIGNIER. Estimation valable 18 mois.

Le conseil municipal a jusqu'à novembre 2022 pour se prononcer et jusqu'à novembre 2023 pour acheter le cas échéant.

Il est en attente de la proposition de l'Indivision FOURDRIGNIER.

Retour de Jean FOURDRIGNIER

EMPLOI ESTIVAL

Pierre ALLONSIUS indique qu'il a reçu 2 demandes d'emploi pour cet été dont 1 non majeur.

COMMISSION ENVIRONNEMENT

Agnès ROUSSEAU indique que la commission environnement s'est réunie. Elle a décidé d'écrire une charte qui sera validée lors de la prochaine réunion.

Stéphane CUISSET demande s'il est possible de récupérer les comptes rendus pour les mettre à disposition sur le site internet de la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion de conseil municipal est clôturée par Jean FOURDRIGNIER à 21h30

Le secrétaire de séance,

J. C. COUPEZ

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2022 à 18 H 30**

Etaient présents : Stéphane CUISSET, Jean FOURDRIGNIER, Jean-Charles COUPEZ, Marie DETERME, Alain THIEFAINE, Monique LEQUY, Delphine SAVAREUX, Sandrine HEUCLIN, Jean-Patrice LEJEUNE, Pierre ALLONSIUS, Odile CAPLAIN, Agnès ROUSSEAUX.

Absents excusés : Isabelle LEJEUNE, Jean-Noël BERTRAND

- Isabelle LEJEUNE a donné pouvoir à Marie DETERME
- Jean-Noël BERTRAND a donné pouvoir à Jean FOURDRIGNIER

Le quorum étant atteint, la réunion commence à 18 h 30.

Le maire remercie tous les conseillers pour leur participation aux élections présidentielles.

Une secrétaire de séance est nommée : Marie Determe

Le maire distribue à tous les conseillers, un document regroupant tous les sujets qui seront abordés ce soir en réunion.

Délibération concernant l'adoption des P.V. des 24 janvier et 28 mars 2022.

Tous les conseillers ont reçu les P.V. Il n'y a pas de question. Ils sont tous deux adoptés à l'unanimité des membres présents.

Délibération sur l'adoption du Compte de Gestion de Monsieur le Receveur de la Commune.

Le compte de gestion a été vérifié et il est en parfaite concordance avec le compte administratif 2021 de la commune. Il n'y a aucune question. Le compte de gestion 2021 de Monsieur le Receveur de la commune est adopté à l'unanimité des membres présents.

Délibération sur le compte administratif 2021 de la commune.

Il est présenté par le maire.

Conformément à l'article L2313-1 du code général des collectivités territoriales, une note de synthèse a été établie pour la présentation du compte administratif.

Le compte administratif 2021 est en parfaite concordance avec le compte de gestion de Monsieur le Receveur de la commune.

Nous avons donc réalisé un excédent de fonctionnement de : 104 440.52 €

Nous avons réalisé un excédent d'investissement de : 2 498.31 €.

Il est à noter que les travaux qui avaient été programmés en 2021 ne seront effectués qu'en 2022. En effet, les subventions demandées n'ont été accordées que fin 2021 ou début 2022.

Informations générales :

La commune emploie 8 agents :

- | | |
|------------------------------|--|
| - Service administratif : | 1 rédacteur et ½ agent territorial d'animation |
| - Service technique : | 1 adjoint technique territorial de 1 ^{ère} classe
1 adjoint technique territorial |
| - Ecole, garderie, cantine : | 1 ATSEM (28 heures)
1 adjoint technique territorial de 2 ^e classe (TC)
2 adjoints techniques territoriaux de 2 ^e classe (TNC)
½ agent territorial d'animation |

Avant le vote du budget primitif 2022, sera soumise à l'assemblée délibérante, l'affectation des résultats de l'année 2021.

Il n'y a pas de question sur le compte administratif. Le maire sort pour le vote et c'est Monsieur Thiéfaine Alain qui fait voter le C.A.

Le compte administratif 2021 est adopté à l'unanimité des membres présents, soit 12 voix.

Délibération sur les taux d'imposition :

L'état de notification des produits prévisionnels et des taux d'imposition des taxes directes locale pour 2022 a été calculé par deux personnes (la secrétaire de mairie et l'adjointe au maire chargée des finances) afin qu'il n'y ait pas d'erreur. Il a été également vérifié par les services du trésor public. Pour cette année, il n'y a pas d'augmentation des taux d'imposition :

- Taxe foncière (bâti) 42.73 %
- Taxe foncière (non bâti) 24.74 %

Pierre : nous ne percevons plus la taxe d'habitation

Jean-Charles : à quoi correspond la contribution coefficient correcteur

Jean : c'est parce que la commune est surcompensée ; la taxe d'habitation de la commune n'était pas assez élevée, donc la compensation du paiement de la taxe foncière par le département est baissée.

(c'est la différence entre ce que nous percevons à la place du département pour la taxe foncière et ce que nous encaissons comme taxe d'habitation)

Il n'y a plus de question : les taux d'imposition sont mis aux votes et sont adoptés à l'unanimité.

Le maire fera un petit mot dans le magazine pour informer les habitants, mais également pour les prévenir que dans l'avenir il y aura sans doute des augmentations.

Après adoption du compte administratif 2021, il s'avère que la commune a réalisé :

- Un excédent en section d'investissement de 2 498.31 €
- Un excédent en section de fonctionnement de 104 440.52 €

Compte-tenu des résultats des années précédentes :

- Un déficit en section d'investissement de 39 511.79 €
- Un excédent en section de fonctionnement de 404 476.56 €

il en ressort que les besoins à affecter pour 2022 sont de :

- 109 476.23 en investissement
- 399 440.85 en fonctionnement

Il n'y a pas de question, la délibération sur l'affectation des résultats est adoptée à l'unanimité.

Délibération sur le tableau du personnel

Le tableau fait partie intégrante du budget prévisionnel 2022. A ce jour, la commune emploie 8 agents.

Jean Charles : a-t-on déjà fait le comparatif avec des communes identiques

Jean : oui – mais les résultats sont trompeurs car nous avons une école, donc du personnel spécifique. Cependant, il n'y a pas assez de personnel en ce qui concerne les services techniques compte-tenu du nombre de kilomètres de routes, chemins communaux à entretenir.

Il n'y a plus de question. Le tableau du personnel est adopté à l'unanimité des membres présents.

Délibération sur le Budget Primitif 2022

Tout d'abord, Marie Determe explique les rectifications manuelles qui ont été faites de ce jour à 16 h 30. En effet, nous venons d'apprendre que le compte « dépenses imprévues » n'existe plus dans la M 57. Donc nous avons dû rectifier. Cela ne change rien quant au résultat final.

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif.

Le budget primitif 2022, présenté par le Maire, retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre, sincérité.

Il doit être voté par le conseil municipal avant le 16 avril 2022. Par cet acte, le Maire ou Ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile. Il pourra être consulté sur simple demande au secrétariat de mairie aux heures d'ouverture habituelles des bureaux. Ce budget a été réalisé sur les bases du débat de la commission des finances réunie le 24 mars et du débat d'orientations budgétaires du 28 mars 2022.

Les dépenses des sections de fonctionnement et d'investissement sont équilibrées en dépenses et en recettes. Il n'y a plus de question, le B.P. est soumis aux votes des conseillers. Il est adopté à l'unanimité des membres présents.

Questions diverses

Repas des aînés : il était prévu le 15 mai, mais les salles sont retenues tous les W.E. jusqu'à la mi-septembre. Il est proposé de faire le repas un mercredi, car pas de cantine.

Stéphane : il faut voir pour le service

Monique : un mercredi : très bien

Jean Patrice : M.Lagasse peut mettre du personnel à notre disposition

1^{ère} proposition : 25 mai

2^e proposition : 11 mai

Odile : attention au 25 mai qui est la veille de l'Ascension

Tout le monde est d'accord et Jean va contacter M.Lagasse pour la réservation et la date de la faisabilité.

Permanence pour les élections législatives :

Tout le monde a répondu pour les élections présidentielles, mais pas pour les élections législatives. Il doit refaire le planning, donc il faut donner ses disponibilités rapidement.

Fournitures scolaires :

Suite à une demande faite au maire par le conseil, le maire a rencontré Madame Barbier, Directrice de l'école. Elle lui a confirmé qu'en matière de fournitures scolaires, chaque enseignant faisait ce qu'il voulait. Certains font une liste donnée aux Parents et d'autres achètent avec le budget qui leur est octroyé par la commune. Celui-ci peut servir à l'achat de fournitures, de livres, de jeux...

Odile : souhaiterait qu'une sorte de trousseau soit fait par la mairie comportant les « outils » indispensables à l'élève.

Marie : économie réalisée sur le papier « photocopieur ». La dotation annuelle est donnée courant janvier et après plus rien. C'est aux enseignants à se débrouiller entre eux.

Parution du bulletin

Stéphane :

- Réunion de la commission « communication » le 25 avril. Il souhaite également adjoindre à cette commission « l'animation ». Avis aux amateurs.
- Consultation citoyenne : en cours. Déjà pas mal de réponses ; toutes celles qui arrivent « papier » sont enregistrées directement par la stagiaire de la mairie. Les réponses pourront orienter l'architecte. Voir également pour faire une réunion publique.

Jean : préfère attendre la décision du conseil municipal avant de provoquer une réunion publique.

Stéphane :

- Il y aura un article sur Madame Paulette Triqueneaux fait par Nicole Meurisse dans le magazine.
- Préciser l'installation des bennes à verre et le fonctionnement du ramassage des poubelles
- Projet Demos : réunion prévue le 12 avril avec un représentant de la CCTC, de TAC TIC animation. A ce jour, il faut trouver un référent.
- Les boulistes vont nous communiquer leur calendrier qui pourra être inséré dans le magazine
- Concours des maisons fleuries – est ce que nous faisons comme l'an passé, à savoir le passage des associations et des représentants du conseil municipal pour les notations. A prévoir un passage en juin et en juillet.
- Marché : installation d'une « fromagère » dans les jours à venir.
- Un nouveau commerce à la Flamengrie : un salon d'esthétique installé au Petit Bois
- Repas des aînés : une invitation personnelle sera envoyée aux personnes concernées (date à confirmer)

Jean :

- Souhaite une inauguration officielle de la brocante le 8 mai. Cette inauguration pourrait avoir lieu juste après la cérémonie au monument aux morts. Il doit se mettre en rapport avec M.F. Bertrand pour connaître ses disponibilités horaires.

Pierre :

- A déjà constaté des dépôts de verres à côté des bennes (à Haudroy)
- Difficultés pour la distribution des nouvelles poubelles.

Jean-Charles :

- Il faudrait rassurer les habitants car beaucoup s'inquiètent à savoir si les tarifs augmentent et le fonctionnement exact.

Delphine :

- Les poubelles « pucées » ne seront actives qu'au ramassage

Jean :

- La CCTC est en train de refaire un document expliquant exactement le fonctionnement du ramassage des poubelles.

Fin de la réunion à 21 h.

La secrétaire de séance M. DETERME



ETAT CIVIL



NAISSANCES

Camille PELLE née le 11/10/2021 à Le Cateau-Cambrésis
Skayden HERBAUT né le 09/01/2022 à Fourmies
Soan DEHENRY, né le 10/03/2022 à Saint-Saulve

La commune félicite les heureux parents !!



DECES

M. Bruno DELBRUYERE décédé le 30/12/21
M. Michel BALLIGAND décédé le 01/04/22
M. Albin COPIE décédé le 08/04/22

La commune présente ses sincères condoléances à la famille et aux proches des défunts.

Les informations d'état civil, ont été autorisées par les personnes elles-mêmes ou leur famille.



La Chasse aux oeufs



Les familles et les enfants étaient nombreux à participer à la chasse aux œufs organisée par l'association "La Flamengrie Ensemble". 80 enfants du village ont minutieusement inspecté le terrain de sport à la recherche de leur récompense !





JEUNES POUSSES

Vendredi 25 février a eu lieu la 2e séance Jeunes Pousses organisée par **la Maison des Entreprises de Thiérache et de la Serre** avec l'école de la Flamengrie et l'entreprise MLD La Capelle. Les élèves ont pu visiter l'entreprise et découvrir les différents camping-cars.



Crédits photos :
METS Jeunes pousses



A VOS AGENDAS !!

CONCERTS EN EGLISES

L'ÉCOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE VOUS INVITE À SA 3ÈME TOURNÉE DE CONCERTS !

- A LA NEUVILLE LES DORENGT
25 Mai
18h30
- A LUZOIR
28 Mai
16h00
- A LANDIFAY ET BERTAINEMONT
30 Mai
18h30
- A LESCHELLES
1er JUIN
18h00
- A LA CAPELLE
3 JUIN
18h30
- A LA FLAMENGRIE
En salle des fêtes
7 JUIN
18h30
- A LANDOUZY-LA-COUR
8 JUIN
18h30

Thiérache du Centre
13 RUE DE L'ARMISTICE, 02260 LA CAPELLE, 03.23.97.97.44

A venir dans votre commune :

- 8 mai : fête du printemps
- 11 mai : repas des aînés
- 7 juin : concert école de musique
- 25 juin : feu de Saint-Jean
- 14 juillet : fête nationale

LA FLAMENGRIE 02 BROCANTE LE DIMANCHE 8 MAI 2022

De 7h à 18h dans le centre du village, emplacement gratuit pour les habitants

2.50 euros/les 5 mètres pour les extérieurs.

Inscription sur présentation d'une pièce d'identité

Au 61 rte nationale : 03.23.97.18.30.



I.P.N.S.



INFOS UTILES



COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Ramassage hebdomadaire, chaque jeudi après-midi

ENCOMBRANTS

A déposer à la déchetterie de LA CAPELLE

S.O.S.

Pompiers		18
Gendarmerie		17
S.A.M.U.		15
URGENCE		112

DECHETTERIES INTERCOMMUNALES DE LA THIERACHE DU CENTRE	VERVINS - SAINS-RICHAUMONT - LE NOUVION - LA CAPELLE	
	HORAIRES D'HIVER 1 ^{er} NOVEMBRE AU 31 MARS	HORAIRES D'ETE 1 ^{er} AVRIL AU 31 OCTOBRE
LUNDI	13 H 30 à 17 H	9 H à 12 H et 13 H 30 à 18 H
MARDI	9 H à 12 H et 13 H 30 à 17 H	9 H à 12 H et 13 H 30 à 18 H
MERCREDI	9 H à 12 H et 13 H 30 à 17 H	9 H à 12 H et 13 H 30 à 18 H
JEUDI	FERMETURE	
VENDREDI	9 H à 12 H et 13 H 30 à 17 H	9 H à 12 H et 13 H 30 à 18 H
SAMEDI	9 H à 12 H et 13 H 30 à 17 H	9 H à 12 H et 13 H 30 à 18 H
DIMANCHE	FERMETURE	
FERMETURE DES DECHETTERIES LES JOURS FERIES		



Dans son engagement de développement durable et de réduction de son empreinte carbone, la commune vous propose de vous envoyer le bulletin municipal par mail, merci de prendre contact avec le secrétariat pour nous laisser vos coordonnées.

N'hésitez pas à nous transmettre vos idées, vos remarques, vos suggestions ... Nous en tiendrons compte et essaierons de vous donner satisfaction. Responsables d'Associations, transmettez-nous vos activités futures ou le compte-rendu de vos manifestations. Pensez-y dès maintenant. Tout cela paraîtra dans le prochain numéro. Merci de votre participation.

Les photos du bulletin municipal proviennent de crédit photos : Correspondant presse, et particuliers
Images/photos de Pixabay

Prochaine parution : **Septembre 2022**

Rédaction, Conception et réalisation du bulletin : La Commission Communication (Agnès Rousseaux, Vanessa Delcour-Gaudry, Jean Fourdrignier, Jean-Charles Coupez et Stéphane Cuisset)

La Flamengrie

FETE DE PRINTEMPS LE 8 MAI

BROCANTE

Renseignements et Inscriptions au :

03.23.97.18.30 OU 03.23.97.24.67

Mail : la.flamengrie.ensemble@gmail.com

GRATUIT POUR LES HABITANTS DU VILLAGE

2,5€ LES 5 METRES POUR LES EXTERIEURS

Café, Chocolat, Viennoiseries, Gaufres, Crêpes, Pâtisseries vous seront proposés par l'A.P.E à la vente, pour financer les sorties scolaires.

11H45 : Monument aux Morts

12H15 : Coupure du ruban

12H30 : Vin d'honneur

RESTAURATION ET BUVETTE SOUS CHAPITEAU

Menu à partir de 10€, Jambon à la broche, merguez ou saucisses frites + sauces

ATTRACTIONS FORAINES

14H00 : Inscription concours de pétanque

14H30 : NJ COUNTRY

(Si mauvais temps démonstration à la salle des fêtes)



IPNS